

La Municipalité de Serris contre un circuit de Formule 1 au Val d'Europe !

Madame, Monsieur,

La commune de Serris s'est toujours engagée dans une démarche active de développement économique tout en favorisant une évolution équilibrée et pérenne. L'action de la Municipalité s'est, jusqu'à présent, principalement concentrée dans la création et le maintien d'un cadre de vie agréable à l'échelle d'un territoire qui se développe.

Or, le projet d'implantation au Val d'Europe (sur la commune de Magny le Hongre et en partie sur le territoire de Serris) d'un nouveau circuit de Formule 1 devant accueillir à partir de 2010 le Grand Prix de France, engendre de nombreuses inquiétudes quant à sa compatibilité avec les intérêts de notre collectivité. Il est contradictoire avec nos projets et engagements qui s'inscrivent résolument dans une philosophie de développement durable. Le projet ne peut que générer d'importantes nuisances, en particulier sonores. En outre, à ce jour, nous n'avons aucune garantie sérieuse d'un événement ponctuel et non répétitif.

La piste se trouverait à proximité de zones résidentielles existantes ou prévisibles compte tenu de notre développement à l'est de notre territoire communal.

À partir du 15 octobre prochain, la Fédération Française de Sport Automobile (FFSA) examinera les différents projets (Val d'Europe, Sarcelles-Val de France, Evry, Melun,...) avant de soumettre ses préférences au Gouvernement.

Ayant à cœur d'offrir à ses concitoyens ce qu'ils sont en droit d'attendre, c'està-dire un cadre de vie offrant quiétude et tranquillité dans un environnement de qualité, la Municipalité s'oppose formellement à l'installation d'une piste de Formule 1 au Val d'Europe.

Cette position est partagée par l'ensemble des Maires du Val d'Europe. Vous trouverez au dos le courrier que nous avons adressé à Monsieur François FILLON, Premier Ministre, avec un double à la FFSA et aux investisseurs privés potentiels.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mon dévouement et de mon écoute.

Le Maire,

DÉPARTEMENT DE
SEINE ET MARNE

HÔTEL DE VILLE DE SERRIS
2, PLACE ANTOINE MAUNY
BP 15 - SERRIS - 77 706

MARNE LA VALLÉE CEDEX 4

TÉL.: 01 60 43 52 00

FAX: 01 60 43 08 13

www.mairie-serris.net

Denis Gayaudon.